

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE « AISNE VESLE SUIPPE »



RAPPORT D'ACTIVITE 2011

1- Petit historique

Le 16 janvier 2004 est signé l'arrêté inter-préfectoral délimitant le périmètre du SAGE « Aisne Vesle Suipe ». Le territoire du SAGE s'étend sur près de 3000 km². Il regroupe 277 communes appartenant à 3 départements (Aisne, Ardennes et Marne) et 2 régions (Champagne-Ardenne et Picardie). Six mois plus tard, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Vesle (SIABAVE), structure porteuse du SAGE, embauche une animatrice. Cette animatrice s'attache dans un premier temps à constituer la CLE.

L'arrêté inter-préfectoral instituant la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE « Aisne Vesle Suipe » a été pris le 9 juin 2005. A la suite de cet arrêté, la réunion constitutive de la CLE s'est déroulée le 20 septembre 2005.

2- La structure porteuse et cellule d'animation

Le SIABAVE est la structure porteuse du SAGE qui emploie la cellule d'animation. Cette cellule était composée en 2011 de deux animatrices à temps plein (Béatrice Nivoy et Grimonie Bernardeau) pour assister la CLE dans l'élaboration du SAGE.

Le SIABAVE, syndicat d'aménagement de cours d'eau, regroupe 48 communes sur les 277 qui composent le SAGE.

3- La commission locale de l'eau (CLE)

Au cours de l'année 2011 la CLE s'est réunie à trois reprises en séance plénière.

• Les points importants

L'année 2011 a été très remplie pour les membres de la CLE.

L'objectif était de valider les documents du SAGE (PAGD, règlement, évaluation environnementale) en fin d'année. Cet objectif, très ambitieux, n'a pas tout à fait été atteint et la validation du projet de SAGE par la CLE aura lieu en début d'année 2012.

Les membres de la CLE ont travaillé sur les 81 dispositions composant le PAGD. Une première version a été examinée par les commissions thématiques, ouvertes à tous, qui se sont réunies à deux reprises autour des cinq thèmes suivants : inondations, étiage, qualité de l'eau, milieux aquatiques et humides et alimentation en eau potable. Les groupes de travail, composés de membres de la CLE uniquement, ont validé une version plus aboutie des dispositions et leur ont apporté une priorisation dans le temps.

La participation moyenne annuelle est de 34% : 36% pour le collège des élus et le collège des usagers et 31% pour le collège de l'Etat.

Ces chiffres mettent en avant un problème de portage politique qui risque de poser des difficultés lors de la mise en œuvre du SAGE.

• Les réunions plénières

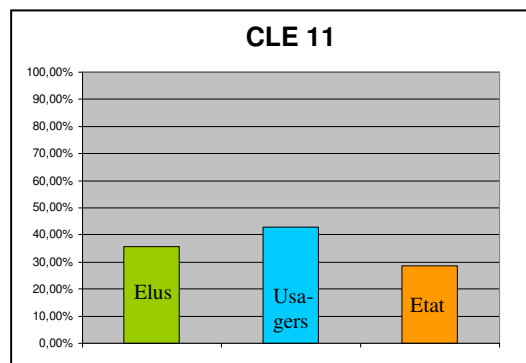
11^{ème} réunion - Janvier

- Ordre du jour :

- Bilan de l'année 2010
- Validation du rapport d'activité
- Validation du document papier de la stratégie
- Présentation des perspectives 2011

- Participation :

	Collège des élus	Collège des usagers	Collège de l'état	Total
Membres avec pouvoir présents	10	6	4	20
Nombre total de membres avec pouvoir	28	14	14	56
% de membres présents	35,7%	42,9%	28,6%	35,7%



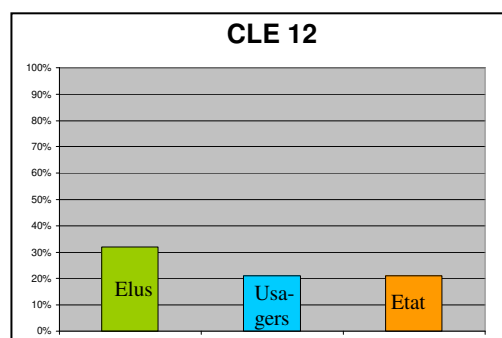
12ème réunion - Juin

- Ordre du jour :

- Perspectives de travail jusqu'à la validation du SAGE
- Choix des thèmes devant faire l'objet d'une règle
- Communication

- Participation :

	Collège des élus	Collège des usagers	Collège de l'état	Total
Membres avec pouvoir présents	9	3	3	15
Nombre total de membres avec pouvoir	28	14	14	56
% de membres présents	32,1%	21,4%	21,4%	26,8%



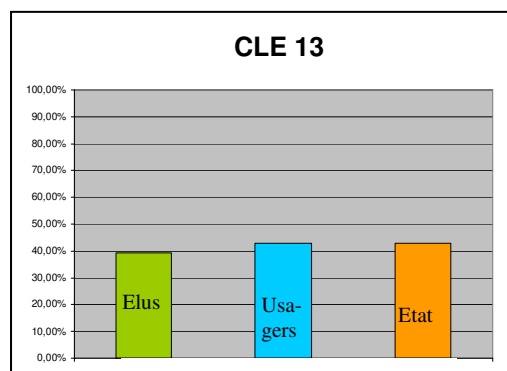
13ème réunion - Décembre

- Ordre du jour :

- Perspectives jusqu'à la validation du SAGE
- Bilan des groupes de travail, examen du calendrier du SAGE et validation des dispositions
- Réflexion sur les modalités de mise en œuvre du SAGE

- Participation :

	Collège des élus	Collège des usagers	Collège de l'état	Total
Membres avec pouvoir présents	11	6	6	23
Nombre total de membres avec pouvoir	28	14	14	56
% de membres présents	39,3%	42,9%	42,9%	41,1%

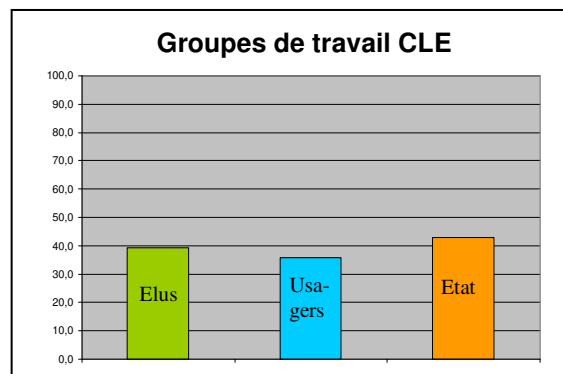


- **Les groupes de travail CLE**

Les groupes de travail

Au total, 69 participations sur les 8 réunions, soit 9 participants en moyenne par réunion. Un peu plus d'un tiers des membres de la CLE ont participé à au moins une réunion.

	Collège des élus	Collège des usagers	Collège de l'état	Total
Membres avec pouvoir présents	11	5	6	22
Nombre total de membres avec pouvoir	28	14	14	56
de membres présents	35,7%	42,9%	28,6%	39,3%

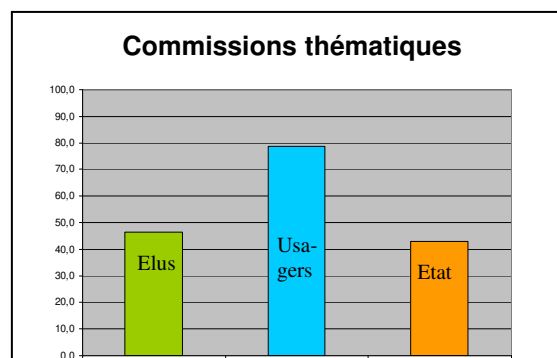


4- Les commissions thématiques

Les commissions thématiques se sont réunies à 11 reprises en mars et mai.

Nombre de membres de la CLE ayant participé à au moins une commission thématique :

	Collège des élus	Collège des usagers	Collège de l'état	Total
Membres avec pouvoir présents	13	11	6	30
Nombre total de membres avec pouvoir	28	14	14	56
de membres présents	35,7%	42,9%	28,6%	35,7%



5- Perspectives

Début 2012, la CLE aura la lourde tâche de concrétiser le travail de concertation mené par les commissions thématiques et groupes de travail en validant le SAGE.

Une fois validé, le SAGE entrera dans une phase de consultation des assemblées puis d'enquête publique, indispensable à son approbation définitive par le préfet. La CLE sera amenée à valider les modifications apportées aux documents suite aux remarques faites lors de ces deux étapes, et à apporter une réponse aux remarques faites pendant l'enquête publique.

La loi Grenelle 2 impose que la structure porteuse de la mise en œuvre d'un SAGE couvre l'ensemble du territoire du SAGE. Le SIABAVE, dans sa forme actuelle, ne respectant pas ces conditions, il convient de créer une structure adéquate. A cet effet, un groupe de réflexion, constitué d'élus de la CLE et du SIABAVE, va être créé. Ce groupe sera chargé de réfléchir aux statuts, missions et aux modalités de financement de la structure porteuse.

La CLE du SAGE Aisne Vesle Suipe ayant été créée en 2005, elle aurait dû être renouvelée en 2011. Afin de ne pas perturber le fonctionnement de la CLE dans la phase décisive de validation du SAGE, le Préfet coordinateur du SAGE a choisi de proroger l'arrêté inter-préfectoral de CLE. Il conviendra donc de renouveler la CLE en 2012.